

2^e Forum annuel de l'Espace Mont-Blanc

Prévu dans le **Schéma de développement durable** (SDD) adopté par l'Espace Mont-Blanc en 2006, le forum annuel a pour but de « mettre sur la table » les **actions engagées ou réalisées** au cours de l'année.

Un premier Forum avait été organisé en octobre 2006 en Valais, pour réunir l'ensemble des parties prenantes de l'Espace Mont Blanc (F / CH / I) afin d'engager les actions issues du SDD (plus de 200 personnes y avaient participé dans le cadre de la Foire du Valais).

Cette année, l'Espace Mont Blanc a opté pour une invitation réduite aux membres de la **Conférence transfrontalière** Mont-Blanc, des différents **groupes de travail** et des **porteurs de projets identifiés**.

Ainsi, près d'une soixantaine de personnes se sont réunies à Courmayeur, à la Villa Cameron, jeudi 6 septembre dernier.

Ce Forum avait trois vocations :

- informer les membres des groupes de travail et les élus du travail réalisé depuis le Forum 2006
- avancer avec la définition des actions à mettre en œuvre dans le cadre du SDD, et en particulier solliciter la constitution des partenariats de mise en œuvre de chaque projet du Plan intégré Transfrontalier (PIT)
- annoncer les « règles du jeu » de financement d'Objectif 3 (le futur Programme communautaire 2007-2013) et du PIT « Espace Mont-Blanc » en particulier.

Lors du premier forum de Martigny en 2006, quatre axes prioritaires avaient été définis :

- Identité et valorisation du territoire ;
- Economie durable et qualité de vie ;
- Gestion et aménagement du territoire ;
- Mobilité, liaisons, réseaux et accessibilité

Le forum 2007 fut l'occasion de présenter les actions réalisées à partir de ces grands axes, notamment :

- La réhabilitation de la caserne du col de la Seigne
- L'adoption de la charte éthique environnementale pour l'Ultra-trail du Mont Blanc
- La rédaction du cahier des charges du plan de gestion du massif du Mont-Blanc
- L'élaboration d'une carte de transport, le Mont-Blanc Pass

Ce forum fut l'occasion également, de définir les « règles du jeu » du futur programme de financement Objectif 3 (ex-interreg) et d'échanger avec les porteurs de projets sur les modalités de mise en œuvre des actions (issues du SDD) programmées 2007-2013 dans le cadre du Plan Intégré Transfrontalier Espace Mont-Blanc.

Quelques projets concrets ont été évoqués, comme par exemple:

- La Fédération française de randonnée pédestre (FFRP) a réaffirmé la volonté de poursuivre le travail entrepris sur le tour du mont Blanc (la « colonne vertébrale » de l'Espace Mont-Blanc) : promotion, harmonisation (balisage ou hébergement), accueil, etc.
- Olivier Pasquet, initiateur du projet « et l'homme créa le mont Blanc » (interreg I, II et III) prévoit un travail sur le concept des frontières, (d'un point de vue culturel) dans la perspective du 150^e anniversaire de l'annexion de la Savoie à la France.
- Les transporteurs proposent de poursuivre leur collaboration (mise en place à l'occasion du MontBlancPass) en étendant le périmètre des circuits et le nombre de lignes
- Agir pour la sauvegarde des territoires et des espèces remarquables et sensibles (Asters) propose une série de projets . Ces actions porteront sur les espaces protégés, la formation des professionnels (Accompagnateurs et Offices de tourisme), mise en place d'un comité scientifique, l'entretien de l'espace, etc.
- Les organisateurs de la semaine du goût voudraient renforcer la promotion des produits sur la base de cet événement majeur en Suisse.
- Le Fifo (Festival international de folklore octodure) propose que l'Espace Mont Blanc devienne le carrefour mondial de tradition montagnarde.
- L'association française « En passant par la montagne » en collaboration avec les italiens d'Aspert propose d'engager un projet à vocation sociale de promotion de la montagne auprès de « publics qui n'y ont pas accès » (handicapés), par exemple
- Etc.

Désormais l'Espace Mont Blanc a quelques mois pour monter et déposer, certainement le 1^{er} Plan Intégré Transfrontalier (PIT) pour bénéficier de subventions européennes et poursuivre la réalisation d'actions concrètes pour le développement durable de son territoire en France, en Suisse et en Italie.